

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA – Cinquième session

Rome, 14-15 décembre 2005

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DROITS DE VOTE DES ÉTATS MEMBRES ET LA COMPOSITION, LE RÔLE ET L'EFFICACITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. À sa quatrième session tenue à Doha, la Consultation a créé un groupe de travail chargé d'étudier: a) les propositions présentées par les Listes B et C sur les droits de vote; b) la représentation au Conseil d'administration; et c) le rôle et l'efficacité du Conseil d'administration. Une réunion d'organisation du groupe de travail s'est tenue le 14 novembre 2005 au FIDA. Elle a été suivie de trois réunions consacrées aux questions de fond, présidées respectivement par les Listes B, C et A, et tenues le 21 novembre, le 12 décembre et le 13 décembre 2005, toujours au FIDA.

2. Le groupe de travail a reconnu l'importance des trois questions qu'il avait été chargé d'étudier et a notamment tenu compte, dans ses travaux, du Rapport et recommandation du Comité spécial sur les besoins en ressources du FIDA et les questions connexes intéressant le gouvernement du Fonds (document GC 18/L.7, 1994); des documents du Secrétariat relatifs aux droits de vote des États membres et à la composition du Conseil d'administration (document REPL.VII/3/R.6) et au rôle du Conseil d'administration du FIDA (document REPL.VII/4/R.4); et de la proposition qu'ont présentée les Listes B et C à la troisième session de la Consultation (document REPL.VII/3/C.R.P.1).

3. Le groupe a reconnu l'ampleur et l'importance de ces questions et estimé qu'il serait bénéfique d'approfondir et d'élargir les débats. Compte tenu de l'esprit du consensus qui régnait, il a été décidé que les discussions devraient se poursuivre en dehors de la Consultation sur la reconstitution au sein du Conseil d'administration. En conséquence, le groupe de travail recommande que le Conseil d'administration envisage de créer un comité ad hoc ayant la même composition par liste que les autres comités du Conseil (quatre membres de la Liste A, deux membres de la Liste B et trois membres de la Liste C). Il recommande en outre que ce comité se réunisse de façon, idéalement, à conclure ses débats avant la fin de 2006. Le groupe est convenu, enfin, que les listes de questions établies à ce jour concernant la composition, le rôle et l'efficacité du Conseil d'administration n'excluaient nullement la possibilité d'inscrire de nouvelles idées au programme du comité ad hoc.